

Compte-rendu de la réunion taxe de séjour du mardi 21 juin 2011

Présents : Jacques DURREUX (Maire de Bégadan), Anne LACOSTE (Directrice de la Communauté de Communes Cœur du Médoc), Karine et Marcel LETALLE (Le Logis du Médoc), Michel DAVID (Maison Mosaïque), Claude MUSSET (Les Rhododendrons), Michèle MACAIGNE, Gilles DECHANDOL (Conseillé municipal à St Germain d'Esteuil), Lucienne TEYSSIER (Conseillère municipale à St-Yzans-de-Médoc), Jean-Pierre NARBATE, Claudie FAURE-ROUX (La Halte de Segondignac), Séverine AVRIL (Adjointe au maire de Lesparre), Jean-Luc BOULIN (Directeur de la MOPA, intervenant), Elina POLETTE.

Absents excusés : Georget PARENT (La Calèche)

La séance a été ouverte à 18h15

La réunion a commencé par un tour de table où chacun s'est présenté. Ensuite, Jean-Luc BOULIN a débuté son intervention sur la taxe de séjour. Tous les aspects de ce dispositif ont été présentés :

- Présentation de différents territoires ayant instauré la taxe de séjour.
- Rappel historique sur la création de ce dispositif.
- Précisions sur l'utilité d'une taxe de séjour et sur les limites de celle-ci.
- Présentation des détails techniques de sa mise en place (prélèvements, choix du type de taxes (au forfait ou au réel), définition des tarifs etc...).
- Conclusion sur les règles à respecter pour pouvoir mettre en place une taxe de séjour dans les meilleures conditions (inventaire de l'offre en hébergement sur le territoire, échange avec les hébergeurs etc....).

Durant l'intervention, les participants ont émis des inquiétudes concernant les hébergements non déclarés.

À la fin de la présentation, Jean-Luc BOULIN a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées. M. DURRIEUX a, ensuite, conclu la séance en précisant qu'il fallait, avant tout, faire un inventaire de l'offre en hébergement pour évaluer la pertinence de la mise en place d'une taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur du Médoc. De plus, il a été précisé que toutes actions entreprises seraient préalablement étudiées en accord avec les hébergeurs.

La séance a été levée à 19h50.

L'équipe de l'Office de Tourisme Cœur du Médoc

37 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 LESPARRE-MEDOC
TEL/FAX: 05 56 41 21 96

tourisme.coeurmedoc@orange.fr www.tourisme-coeurmedoc.com
Facebook : www.facebook.com/Tourisme.Coeurmedoc

